



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



CREPAN



Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn et Twitter.



8 rue Germaine Tillion 14000 Caen



02 31 38 25 60



www.crepan.org



crepan@gmail.com

| Nos partenaires en 2021



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE



UNION NATIONALE



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Sommaire

Notre association

1

Nos actions

5

Nos représentations officielles

6

Actions de sensibilisation développées par les bénévoles

8

Actions du pôle Biodiversité

10

Actions du pôle Éco-consommation et Déchets

15

Études

31

Actions juridiques

32

Nos publications

33

Nos relations

37





NOTRE ASSOCIATION

Vie associative

Composition du bureau et du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 10 personnes dont 7 au bureau de l'association (voir tableau ci-contre). Le CA est issu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre et le bureau du CA du 07 octobre 2021.

Les adhérents de l'association

En 2021, une centaine d'adhérents dont 16 associations réparties sur les trois départements de l'ex Basse Normandie sont membres du CREPAN, soit environ un total de 2100 adhérents directs et indirects.

Réunions statutaires

Les élus du CREPAN ont choisi de réunir l'ensemble du Conseil d'Administration lorsque cela était possible pendant une journée, en visioconférence le reste du temps pour s'adapter aux aléas de la crise sanitaire.

Au total, les membres du CA du CREPAN se sont donc retrouvés 8 fois au long de l'année 2021 pour des réunions statutaires. De nombreuses autres réunions plus ou moins formelles bénévoles / bénévoles, bénévoles / salariés et salariés / salariés ont eu lieu au cours de l'année.

2 0 2 1

8 conseils d'administration : 19 janvier, 5 mars, 28 avril, 4 juin, 5 juillet, 02 septembre, 7 octobre et le 19 novembre.

1 Assemblée Générale Ordinaire : 24 septembre 2021

Objectifs de l'association

Le CREPAN est une association militante de protection de la nature et de l'environnement. Nous développons deux grands types d'actions :

La défense de l'environnement

Le CREPAN représente les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement dans les instances consultatives locales, départementales et régionales (nationales pour certains d'entre nous, en tant que représentants de notre fédération nationale France Nature Environnement) et dans les diverses formes de débat public : rencontres, colloques, consultations et enquêtes publiques, etc. Nous développons aussi, si nécessaire, des actions juridiques avec l'appui de notre association membre Manche Nature et de FNE Normandie.

Des actions de terrain

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable par le biais d'animations diverses, de communication afin de sensibiliser et former des publics variés aux différentes thématiques environnementales, d'interventions, ainsi que d'appuis techniques auprès des décideurs et acteurs de terrain (élus, responsables, professionnels).

Liste des coordonnées et compétences du Conseil d'Administration du CREPAN

Présidente	Claudine Joly 19 rue de la Vallée 14 170 Sassy	06 86 47 38 29 claudine.b.j@gmail.com	Agricultrice Docteur vétérinaire Master 2 Écologie Eco-Caen
Présidente d'Honneur	Annick Noël 96 rue de l'Arquette 14 000 Caen	02 31 84 11 18 annicknoel@wanadoo.fr	Professeur agrégé SVT Retraitée
Vice-Président	Emile Constant La Morinière 50 800 Rouffigny	06 08 43 84 16 02 33 79 30 57 emile.constant@wanadoo.fr	Ingénieur BTP Retraité Ex Maire de Rouffigny (50)
Vice-Président	André Berne 10 allée de la Salicaire 14200 Hérouville St Clair	06 07 47 57 37 andre.berne@wanadoo.fr	Ingénieur Agronome INA-PG - Ingénieur du G.R.E.F.
Trésorier	Joël Gernez 2 bis rue du Dr Laënnec 14000 Caen	06 52 97 64 19 09 50 31 22 44 gernez.joel@fne-normandie.fr	Docteur vétérinaire Consultant
Trésorier adjoint	Sylvain Girodon 18 rue Calmette 14 120 Mondeville	02 31 34 40 02 06 84 46 01 33 sylvaingirodon@gmail.com	Docteur vétérinaire
Secrétaire	Arlette Savary 5 rue Général de Gaulle 14 970 Saint-Aubin d'Arquenay	06 61 14 19 33 09 73 57 78 00 arlette.vivier@sfr.fr	Professeur allemand Retraitée
Administratrice	Anne Marie Duchemin 10 rue des Castelets 50 330 St Pierre Eglise	02 33 54 25 61 06 82 99 85 35 annema.duchemin@gmail.com	Professeur histoire géographie Salariée Industrie pharmaceutique Retraitée
Administrateur	Guy Ruyter 28 rue Alexandre Bigot 14 000 Caen	02 31 93 73 09 06 87 36 52 74 guy.ruyter@orange.fr	Cadre territorial Retraité
Administrateur	Bernard Rosselot 40 Village de Réthoville 50330 Vicq-sur-Mer	02 33 54 65 90 rosselot.brj@idyle-telecom.com	Retraité Education Nationale Consultant auprès d'organisations internationales

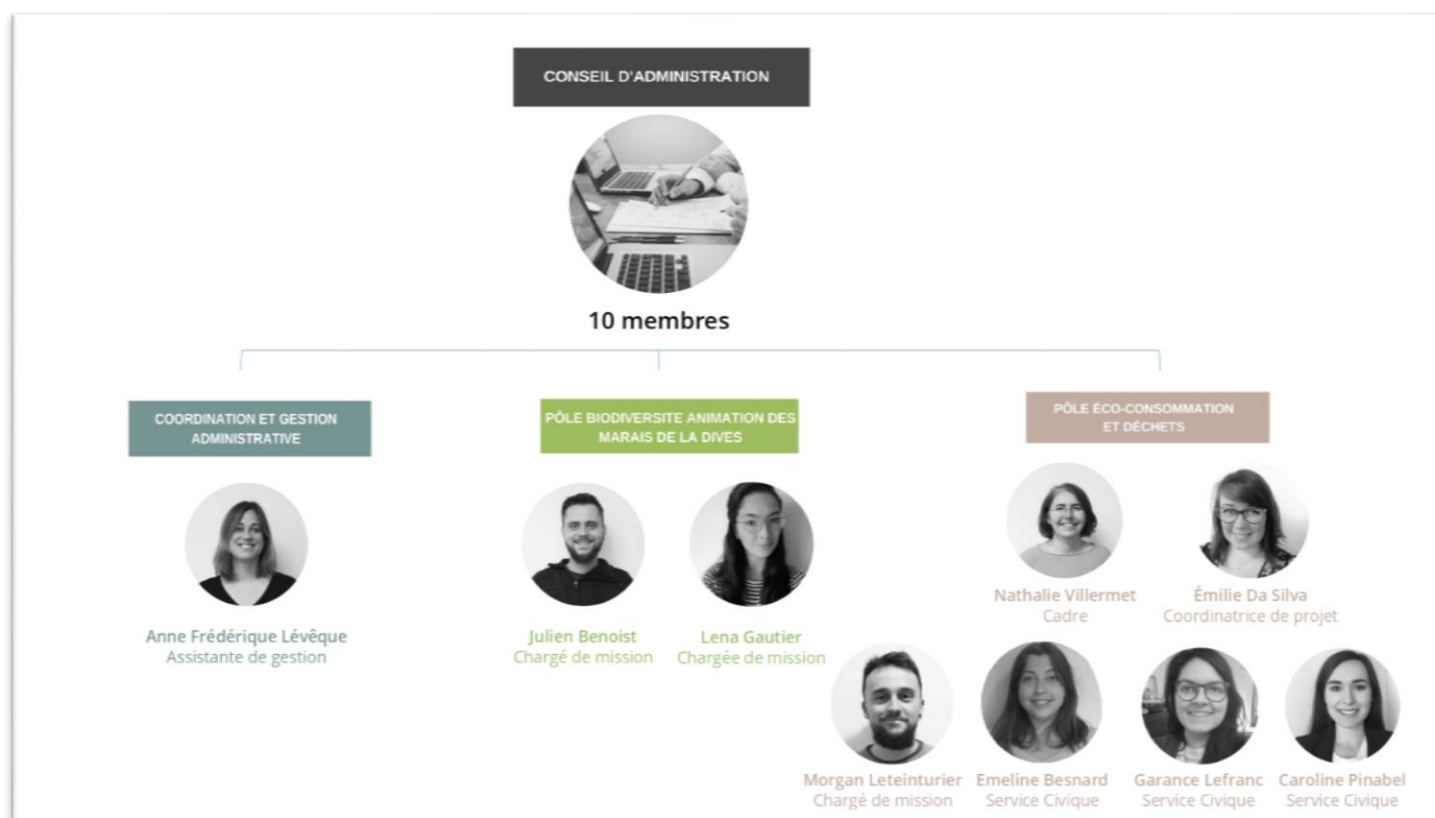
Organisation du travail

Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, dirige l'association. Les présences dans les instances consultatives, en tant que représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement, sont assurées par les bénévoles, pour la plupart membres du Conseil d'Administration. Certains adhérents bénévoles participent de plus activement aux actions de terrain.

Les actions du CREPAN ont été encore développées sur le terrain en 2021, les bénévoles étant fortement appuyés par des permanents salariés ou en service civique :

- **Julien BENOIST** - en service civique puis salarié depuis 2015 (1 ETP)
- **Lena GAUTIER** - salariée de janvier à décembre 2021 (1 ETP) et remplacée en janvier 2022 par Raphaël CHAUVEL
- **Nathalie VILLERMET** - salariée depuis 2013 (0,8 ETP, cadre)
- **Emilie DA SILVA** - en service civique puis salariée depuis 2015, (1 ETP)
- **Morgan LETEINTURIER** - en service civique puis salarié jusqu'en février 2020, il est revenu travailler avec nous de mars à juin 2021 (0,50 ETP)
- **Caroline PINABEL** - en service civique en appui à la vie associative de septembre 2020 à mai 2021, puis salariée en contrat d'apprentissage de septembre 2021 à septembre 2022
- **Garance LEFRANC** - en service civique en appui à la mobilisation contre le gaspillage alimentaire de janvier à septembre 2021
- **Emeline BESNARD** - en service civique en appui à la vie associative de septembre 2021 à mai 2022
- **Anne Frédérique LEVEQUE** - salariée depuis septembre 2019 (0,7 ETP)

Des stagiaires ont également été présents pour des durées variables au cours de l'année.





--- NOS ACTIONS ---

Nos représentations officielles

En lien avec ses agréments, agrément régional de protection de l'environnement et agrément pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales, le CREPAN siège dans de nombreuses instances officielles.

Au Niveau national

Agriculture

Claudine Joly (Présidente du CREPAN), représentations pour FNE national :

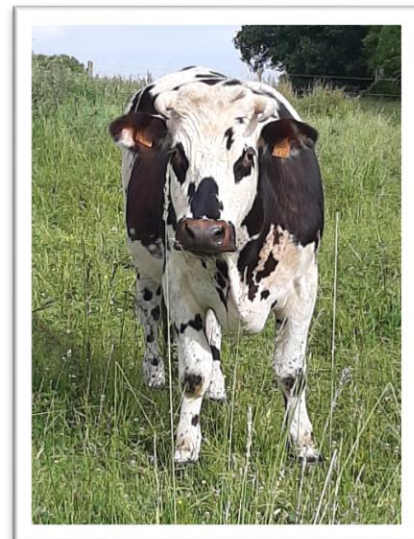
- Plan pesticides Ecophyto 2+ (Task Force du préfet Bisch)
- Plan pollinisateurs
- CNOPSAV : Comité National d'Orientations des Politiques en Santé Animale et Végétale, Comité des experts apicoles
- ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) :
 - 2 Comités d'Orientations Techniques : COT de Santé des Végétaux et COT Santé et Bien Être Animal
 - Plateforme d'échanges sur les Autorisations de Mise sur le Marché des pesticides

Nucléaire

Joël Gernez (trésorier du CREPAN), président de FNE Normandie : ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Informations).

Au niveau interrégional et régional

- CESER : Conseil Économique Social et Environnemental Régional. **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN) siège en séances plénières (4 séances en 2021) et dans les commissions « Aménagement du territoire et environnement » et « Développement de l'énergie ». Elle participe également aux groupes de travail « Développement de l'Hydrogène », « Stratégie nationale pour la biodiversité », « 4^{ème} parc éolien en mer » et au groupe de travail national « France Maritime ». Elle représente de plus le CESER au Conseil d'Administration de l'association Biomasse et à son Assemblée Générale, ainsi qu'à la commission consultative de suivi du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
- Comité de suivi des fonds européens
- Biodiversité : membre du Comité Régional de la Biodiversité (représentation pour FNE Normandie), ateliers sur la Stratégie Régionale de Biodiversité
- Schéma Régional des Carrières Normandie
- Thématique de l'eau :
 - Comité de Bassin Seine-Normandie
 - COMITER Bocages Normands
 - Conseil de l'estuaire de la Seine
 - Conférence de la Baie du Mont Saint Michel
- Commission Régionale des Aides ADEME
- Groupement d'Intérêt Scientifique ECUME
- Conseil des chevaux : comité de pilotage EquuRES
- Agriculture :
 - COREAMR (Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural) et groupe Bonnes Pratiques Agricoles
 - Comité d'Orientations et de Suivi du Plan d'Action Régional nitrates
 - CRIT (Commission Régionale d'Installation et de Transmission)
 - PRDAR (Programme Régional de Développement Agricole et Rural)
 - CRAEC (Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique)
 - Comité de suivi des fonds européens FEADER
 - CROPSAV : comité Régional d'Orientations et de Suivi des Politiques de Santé Animales et Végétales





Au niveau départemental

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de la Manche (titulaire) et du Calvados (suppléant)
- Comité de suivi du dispositif "Notre littoral pour demain"
- Comité Opérationnel Polices de l'Environnement (COPEN) pour le département de la Manche
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) plénière et formations « Sites et Paysages », « Nature » (Calvados), Carrières (Calvados et Manche.).
- Commission des Cultures Marines Calvados
- Commissions Départementales Chasse et Faune Sauvage, commissions spécialisées espèces susceptibles de provoquer des dégâts Calvados et Manche
- Commission d'Urbanisme et conciliation du Calvados
- Aménagement du territoire : Commissions départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers CDPENAF (Calvados et Orne), CDAF Calvados, CDAC Eure, CDAC Calvados et Orne (Aménagement Commercial)
- Commission de désignation des commissaires enquêteurs (Manche, Calvados, Orne)
- Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) Orne et Calvados
- Carrières Manches et Calvados
- Comité Sécheresse Manche

Au niveau local

- **Nucléaire** : CLI ORANO LH, CLI ANDRA, CLI Flamanville et EPR en construction, CLI Port militaire de Cherbourg, CRILAN Groupe Interclis Cherbourg
- **Manche** : CLE du SAGE Douve Taute, CLIS pôle de Cavigny, PLUI Coutances Mer et Bocage, Conférence de la Baie du Mont Saint Michel, Conseil de Développement de Saint-Lô, Conseil de Développement de Cherbourg, Point d'Accès à la Protection de l'Environnement (PAPE) au Tribunal de Coutances, Conseil de Développement, CSS Isigny le Buat, Communauté d'Agglomération du Cotentin
- **Calvados** : CSS Billy Solicendre Argences, CSS Valnor, CSS SIRAC à Colombelles, Commission de suivi aéroport Caen Carpiquet, CSS du site des Aucrais de la société Suez Normandie, CSS GDE, CSS Eolien Courseulles, PCAET (Plan Climat Air Environnement et Territoire) de Valogne, CCSPL (commission consultative des services publics locaux) Ouest Calvados
- **Ville Caen Métropole** : Concertation extension STEP du Nouveau Monde, Conseil de Développement de Caen La Mer, Conseil de la Vie Associative de Caen Conseil Local de la Nature en Ville, Atelier sur la transition écologique

Autres représentations

- Conseils d'administration : administrateurs d'Atmo Normandie, de Biomasse Normandie, de l'ANCCLI
- Le CREPAN est adhérent : du GRAINE, de FNE Normandie, partenaire associé de l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable), de S3A
- Rencontres institutionnelles DREAL
- Partenaire associé du Groupement d'Intérêt Public de l'ANBDD
- COPIL Elevage et zones humides (Parc des marais du Cotentin et Bessin)

Participation des administrateurs et bénévoles du CREPAN à des réunions, colloques, événementiels écologiques

Participation au débat sur la méthanisation lors du 30^{ème} anniversaire du Parc des Marais du Cotentin et de Bessin, Ateliers de concertation du PAT, Concertation et suivi du projet éolien à Courseulles, Concertation ENCATE, Avis arrêté cadre sécheresse DDTM 14, Jury Concours Environnement du LYONS Club d'Avranches, Participation aux réunions de Port Normands Associés (PNA) Débat public sur la zone portuaire de Collignon-sud, Marche pour le Climat, Fête de la Nature, Anniversaire de la Loi 1901, Colloque régional de la DREAL « Nouveau climat, nouveaux paysages », Atelier territorial Normandie Cabourg Pays d'Auge, Conférence de la Direction interrégionale de la Mer – Manche Est-Mer du Nord, Place aux assos à Caen, ...

Le CREPAN a également diffusé et participé à de nombreux webinaires de formation et de débats proposés entre autre par FNE. Il est notamment intervenu dans le webinaire sur les pesticides.

Au total, le CREPAN est représenté par un ou plusieurs bénévoles ou salariés dans plusieurs centaines de rencontres où il porte la défense de la nature et de l'environnement en Normandie.

Et aussi dans diverses manifestations en partenariat avec les collectifs associés : climat, biodiversité à Caen, à Paris et ailleurs...

Actions de sensibilisation développées par les bénévoles

Animations sur des stands

Les animations sur les stands ont été de nouveau limitées cette année par la situation sanitaire, les bénévoles ont pu malgré tout tenir un stand à Place aux assos à Caen, le samedi 4 septembre 2021.

Sorties nature

(organisées par Annick Noël et Jean Belhomme)

Encore une année perturbée. Nous avons pu cependant proposer quatre sorties, avec la participation de personnes aveugles de l'association Cécitix.

Deux Escapade Nature, labellisées par le Conseil Départemental du Calvados.

Le 21 août à Luc-sur-mer ; promenade naturaliste sur la laisse de mer. Les participants ont pu observer de nombreuses anémones de mer fixées sous la digue des pêcheurs sur les poteaux de bois.



Anémone de mer

Le 9 octobre à Caen, au Jardin des plantes, en partenariat avec la ville de Caen. Effeignons les mille secrets des **feuilles**. Tout, ou presque, sur les feuilles, forme, structure, rôle avec un zoom sur la photosynthèse, couleurs et chute en automne, l'usage que nous en faisons.

Deux PBZ, Plage Bar Zoom. Une heure sur l'estran, une heure dans un bar pour un bilan zoom sur un thème particulier : **Le 13 novembre à Luc-sur mer**. Zoom sur les **anémones de mer** et leur biologie.

Le 11 décembre à Ouistreham. **Biodiversité** dans le port et sur une plage de l'estuaire. Sans avoir pu les observer à cause des travaux, nous avons décrit les rock pools, ces petites cuvettes de ciment fixées à la verticale de la digue bordant le canal côté phare qui devront permettre de favoriser et d'observer la flore et la faune qui voudront bien s'y installer. Affaire à suivre.

Biodiversité en ville - Opération de végétalisation des pieds de murs à Caen (Sylvain GIRODON et l'association Caen au Pied du mur)

Le CREPAN et son association Caen au pied du mur ont rencontré dans le cadre de leur partenariat avec la ville de Caen, les agents en charge de la propreté du quartier de Venoix. Chaque quartier fera l'objet d'une rencontre.

Le projet d'écologie participative, AU PIED DU MUR, créé en 2014 par le CREPAN soutenait à l'époque l'abandon des pesticides dont la ville de Caen fût pionnière. La loi Labbé en 2017 généralisait l'interdiction des pesticides à tout l'espace public. Le projet AU PIED DU MUR vise en 2021 à sensibiliser la ville et ses agents mais aussi les habitants à la biodiversité végétale banale. Ce qu'il est convenu d'appeler les mauvaises herbes et que nous nommons les sauvages de nos rues !



Rencontre avec les agents en charge de la propreté du quartier de Venoix

Ces rencontres ont pour objet de former les agents sur ce projet commun entre le CREPAN et la ville de Caen. Elles permettent à chacun de s'exprimer et de partager nos points de vue esthétiques parfois très différents. Chacun ayant sa culture et sa sensibilité. Mais l'intérêt de ces rencontres réside aussi pour nous dans la remontée des informations de terrain par les agents sur les pieds de murs. Le partenariat entre le CREPAN et la ville est appelé à s'étoffer : ainsi un flyer présentant le projet AU PIED DU MUR sera à terme distribué par les agents aux habitants qui parfois prennent la liberté de végétaliser de manière individuelle leur pied de mur afin de leur proposer de s'inclure dans notre démarche collective.

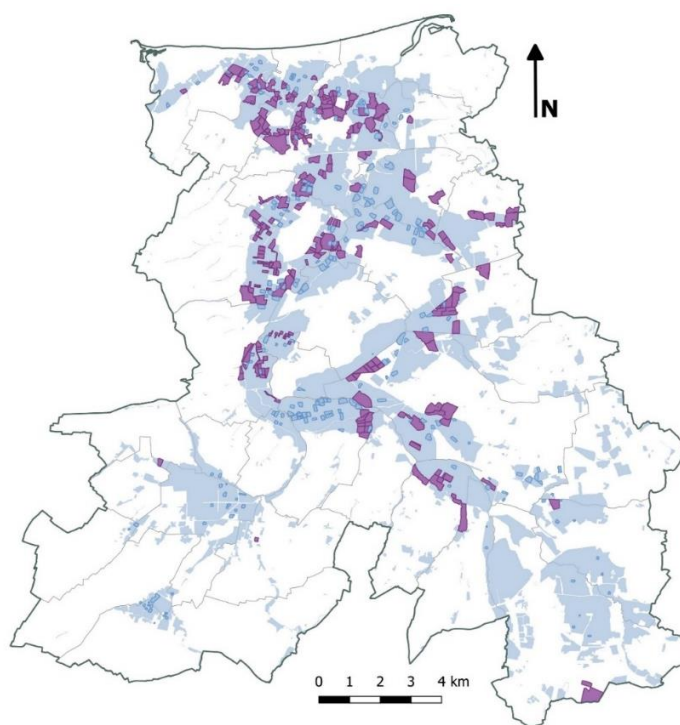
Si l'entretien des pieds de murs ne met plus en œuvre de pesticides, en revanche, l'usage du désherbage manuel et thermique mérite d'être questionné. Sur une ville de plus de 100 000 habitants comme la nôtre, c'est plus d'un millier de bouteilles de gaz qui sont consommées par an et des milliers d'heures d'agents pour le désherbage manuel et mécanique. Le prix des carburants nocifs pour le climat (40 000 euros de gaz par exemple) pourrait être converti en graines de sauvages distribuées aux habitants afin d'agrémenter les pieds de murs et/ou les pieds d'arbres. Intuitivement, on pourrait nous faire croire que la végétalisation de ces milliers de petits espaces perdus est anecdotique pour la biodiversité végétale et animale dans son ensemble. L'expérience montre que se redéveloppe de la biodiversité à partir de ces mini friches que nous ménageons au pieds des murs de nos villes. Si on accepte les chardons ... on voit des chardonnerets ! Même en pleine ville, preuves à l'appui !

Actions du pôle Biodiversité

MAEC et audit agricole

Historiquement, le CREPAN a animé des campagnes d'engagements en 2015, 2016, 2017 et 2018. L'année 2019 a été dépourvue de nouveaux engagements et l'année 2020 a été caractérisée par le seul renouvellement des engagements de 2015 qui arrivaient à terme (durée d'engagement de 5 ans).

En 2021, la campagne d'animation a été différente des premières campagnes. En effet, tous les exploitants qui arrivaient au terme de leur contractualisation (débutée en 2015 et/ou en 2016) pouvaient renouveler leur engagement pour seulement 1 an et seulement pour les parcelles ayant été inscrites dans le dispositif MAEC entre 2015 et 2016. Ainsi, il était impossible d'engager de nouvelle surface sur le territoire des Marais de la Dives ou d'avoir de nouveaux exploitants inscrits dans le dispositif. Seuls ceux ayant récupéré des parcelles sous contrat MAEC (de 2015 ou de 2016) ont pu faire une « nouvelle » demande. Ce sont ainsi 39 agriculteurs qui ont renouvelé leur engagement cette année (82 agriculteurs informés, 48 renseignés et 38 vus en rendez-vous). La campagne de contractualisation de 2021 a permis de contractualiser, de nouveau, 1123,98 ha de prairies permanentes, soit 17,4 % des surface de parcelles déclarées à la PAC. Concernant les MAEC sélectionnées, le choix des agriculteurs s'est porté principalement sur la mesure liée à la gestion de la pression de pâturage avec 48,54 % des surfaces contractualisées.



Légende

- Parcelles engagées dans le dispositif MAEC en 2021
- Gabions
- Zone humide des Marais de la Dives

L'enquête agricole a été menée en 2020 et 2021 par l'association. Elle permet de faire un bilan sur les pratiques d'élevage menées sur les marais et de mettre en avant les problématiques du territoire. Elle s'appuie sur un questionnaire qui se découpe en plusieurs thématiques : une description globale de l'exploitation, un recensement de la gestion des parcelles, du troupeau et un point sur certaines aides. Ce diagnostic constituera, par la suite, un support pour la rédaction du prochain Projet Agro-Environnementale et Climatique. Ce sont ainsi 56 exploitations qui ont été enquêtées sur 104 contacts que possède le CREPAN. Ainsi, sur le territoire des Marais de la Dives, l'élevage est principalement allaitant avec un panel de races variées. A ce titre, le territoire est en grande partie exploité en prairies permanentes. Seul 22 % des exploitants ont des cultures en zone humide (en moyenne 16 ha). Les pratiques de gestion des prairies sont relativement extensives : date de fauche moyenne à la mi-juin, 61 % des éleveurs qui fertilisent, un chargement des parcelles en moyenne de 1,34 UGB/ha, une gestion du parasitisme annuelle et une application de produits phytosanitaires quasiment inexistante.



Bovins sur la commune de Robehomme

Même si ces pratiques ne sont pas les plus agressives pour le milieu, il demeure très intéressant de chercher à les faire évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement mais le principal reste, tout de même, la recherche de la conservation de l'agriculture d'élevage pour maintenir les prairies liées à cette agriculture ainsi que les services écosystémiques qu'elles rendent. La mise en place de MAEC et le développement de l'agriculture biologique semblent être les bons compromis.

Ateliers de territoire et rapprochement avec le CEN et l'AMD

Dans la continuité des ateliers de territoire, le CREPAN a débuté la création d'un collectif d'associations au service des marais avec les Amis des Marais de la Dives et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie. Ce collectif a pour vocation de proposer ses services à Normandie Cabourg Pays d'Auge notamment pour la définition d'un projet environnemental commun sur les marais de la Dives. Lors de la réunion de restitution

des ateliers de territoire, le collectif a officialisé sa proposition devant les élus de Normandie Cabourg Pays d'Auge, les participants aux ateliers de territoire et le sous-préfet. Normandie Cabourg Pays d'Auge a donc proposé une rencontre avec le collectif au sujet de la GEMAPI en septembre 2021 afin d'étudier la gestion actuellement menée par les ASA sur les marais.

Déclinaison locale du programme d'actions sur les mares

En 2021, les 5 communes que le CREPAN conseille régulièrement ont voulu davantage d'informations sur le PRAM (Programme Régional d'Actions en faveur des Mares) et une nouvelle rencontre avec le CEN (Conservatoire d'espaces naturel) a été organisée. Les élus étant motivés, le CREPAN et le CEN sont allés proposer à NCPA de se saisir de la thématique afin de lancer le programme d'action sur les mares à l'échelle de la communauté de communes. Cependant, NCPA n'a pas souhaité s'engager pour le moment. Face à la motivation des élus des 5 communes, le CREPAN, le CEN et le SMBD (Syndicat Mixte du Bassin de la Dives) se sont mobilisés et organisés pour décliner un programme d'action sur les mares à l'échelle des 5 communes (Goustranville, Saint-Samson, Périers-en-Auge, Basseneville et Hotot-en-Auge). Le CREPAN continue donc son travail de mise en relation d'acteurs et d'animation de la démarche tandis que le CEN s'occupera du volet « pré-travaux » et le SMBD du volet travaux via délégation de maîtrise d'ouvrage.

Le CREPAN continue de se mobiliser sur les thématiques suivantes :

Classement des zones humides

La cartographie des zones humides de la DREAL est produite à partir d'un ensemble de données numériques (orthophotoplans, courbes de niveau, etc.) mais très rarement à partir d'études de terrain. Ainsi, lorsqu'un doute subsiste sur le classement d'une parcelle en zone humide, le CREPAN, en concertation avec la DREAL, a la possibilité de réaliser des relevés de terrain. Suite à la collecte des données, le CREPAN fournit un rapport d'étude proposant une nouvelle délimitation de la zone humide (42,01 ha en 2021 : 18,76 en étude et 23,25 en concertation).

Lutte contre la populiculture

Thématique historique de l'action du CREPAN, la lutte contre la populiculture occupe toujours une place dans les tâches des chargés de missions. En 2021, il reste 370 ha de peupleraies sur les 9 031 ha de zones humides des Marais de Dives (4 %) et ce sont 111 ha de peupleraies qui ont été abattus entre la fin de l'année 2018 et l'année 2021. Les élus sont également bien sensibilisés à cette question et sont conscients des impacts de la populiculture en zone humide.



Parcelle de Bavent en hiver

Accompagnement des ASA

Le CREPAN travaille depuis plusieurs années avec les deux Associations Syndicales Autorisées (ASA) pour discuter de leurs pratiques. L'objectif de l'animation du CREPAN sur cette thématique est d'élaborer un calendrier de gestion sur l'ensemble du territoire des Marais de la Dives de manière concertée. Les interactions entre le système fluvial de la Dives et le réseau de fossés ainsi que leur fonctionnement respectif sont complexes et difficiles à analyser, et si l'étude actuellement dirigée par le SMBD permettra d'affiner sa compréhension, il n'existera toujours pas d'itinéraire technique de la gestion actuellement menée par les ASA sur les marais. Le CREPAN s'attèlera donc à cette tâche l'année prochaine.

Accompagnement des élus

Le CREPAN continue d'accompagner les élus dès que l'occasion se présente avec par exemple la stratégie foncière d'Argences, l'accompagnement spécifique d'un groupement de communes au cœur du marais, l'intégration des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme...

Obligation Réelle Environnementale

Le CREPAN, en partenariat avec le CEN, travaille toujours à l'établissement d'une ORE sur le territoire des Marais de la Dives avec un propriétaire volontaire.

Suivi de biodiversité

Une étude sur la comparaison de l'évolution de la biodiversité des différents types de parcelles agricoles a été mise en place. En comparant les populations de lombrics, d'odonates, de rhopalocères, d'avifaune et de flore, il est possible de montrer les différences écologiques de ces milieux. Les suivis de trois parcelles de prairies temporaires, de trois prairies permanentes et de trois parcelles de cultures céréalières ont permis de démontrer l'importance des prairies pour la biodiversité ordinaire.



Libellule Fauve

Partenariats avec les autres acteurs locaux

Afin d'assurer une animation territoriale cohérente et efficace sur les Marais de la Dives, le CREPAN a su, au fil des années, développer un réseau de partenariats important qui lui permet de répondre à l'ensemble des questions techniques et/ou réglementaires. C'est également un vecteur de reconnaissance de l'importance de cette zone humide et du patrimoine naturel qu'elle abrite. Ces partenariats peuvent notamment être illustrés par les exemples suivants :

Les Amis des Marais de la Dives

Les Amis des Marais de la Dives est une association locale reconnue par l'ensemble des acteurs du territoire. Elle œuvre pour la préservation des zones humides en réalisant des inventaires, en sensibilisant le grand public et en établissant divers partenariats. Le CREPAN l'intègre dès que possible dans ses différents projets de territoire : restauration de zone humide, inventaires naturalistes, expertises, etc.



La Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados

Les gabions occupent une grande partie des Marais de la Dives avec plus de 230 mares sur les 10 000 hectares de zone humide. Le CREPAN a donc initié un partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados pour réaliser des inventaires sur des gabions et ainsi connaître un peu plus le rôle de ces terrains dans l'accueil de la biodiversité. Les inventaires devraient avoir lieu au printemps prochain.



Le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives

Le territoire d'animation de cette structure est l'ensemble du bassin versant de la Dives. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives a fait appel à un bureau d'étude pour réaliser une étude sur la dynamique fluviale de la Dives. L'objectif est d'accompagner les collectivités dans la définition de leur système d'endiguement. Le CREPAN participe aux COTECH et COPIL de cette étude et échange à de nombreuses reprises avec eux sur diverses thématiques.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

Le CREPAN travaille sur plusieurs thématiques en collaboration avec le CEN. Il participe notamment aux groupes de travail sur la création d'un « Label Mares » qui permettra de mettre en avant les propriétaires agissant pour la préservation des mares, à la déclinaison locale du PRAM et il veille sur les foyers d'Espèces Exotiques Envahissantes et les cartographie pour les transmettre à la brigade.



Actions de sensibilisation et de formation

Le pôle en charge de la biodiversité anime plusieurs journées de sensibilisation et de formation au cours de l'année, voici quelques exemples représentatifs de ces actions :

Journée juridique



Afin d'informer plus largement les élus et habitants des marais de la Dives sur la réglementation liée à l'eau et aux zones humides, le CREPAN, en partenariat avec FNE et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, a organisé une journée de formation juridique

le 15 juin 2021 à l'Espace Mandela de Dives-sur-Mer. Lors de cette journée, plus de 40 personnes occupant diverses fonctions (élus, habitants, exploitants, président d'ASA...) sont venues assister aux interventions réalisées par des professionnels de la réglementation sur l'eau. Sont intervenus différents acteurs spécialisés sur les thématiques des zones humides, du droit de l'environnement et de la police de l'environnement, et représentant l'administration d'Etat, les collectivités territoriales, et le monde associatif. Leurs présentations ont été mises à disposition du public sur le site internet du CREPAN.

Les Enfants du Patrimoine

En partenariat avec le CAUE du Calvados, le CREPAN a organisé 2 ateliers à destination des écoles primaires dans le cadre de la journée des Enfants du Patrimoine. Le thème était le paysage et les animations abordaient l'importance des zones humides à travers l'étude des cycles de l'eau et la découverte de la faune et de la flore inféodées à ces milieux particuliers.



Actions du pôle éco-consommation et déchets

Actions de développement de l'économie circulaire

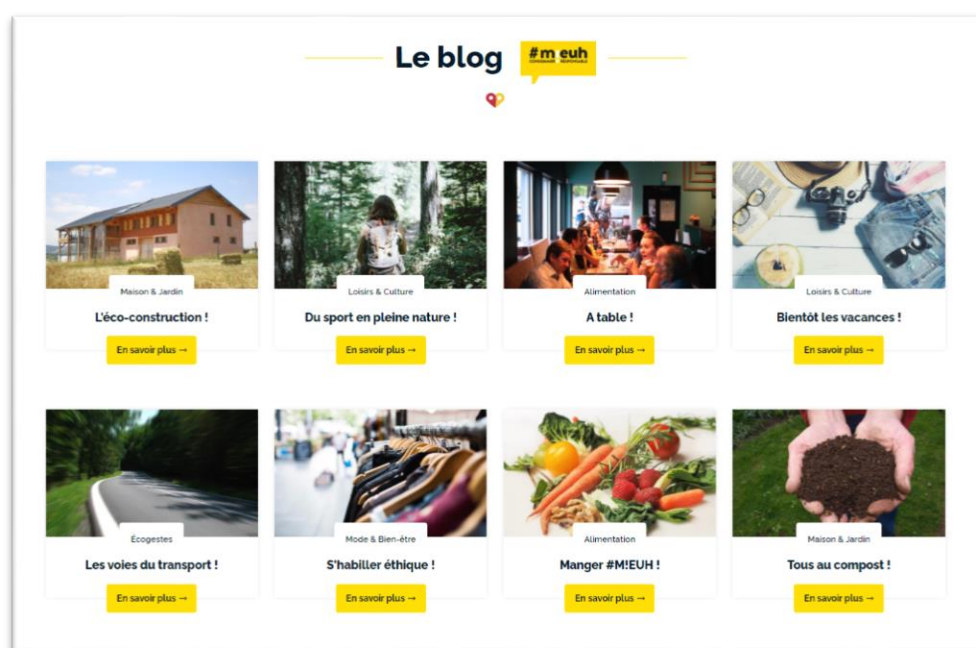
Co-Animation du réseau #M!EUH

#M!EUH est un réseau d'acteurs (commerces, entreprises, associations, établissements publics, particuliers) souhaitant **développer une consommation plus responsable**. Le réseau agit, en rendant visible l'offre économique responsable et de proximité via une plateforme internet.

#M!EUH s'appuie sur un comité de pilotage et, est co-animé par la **Région, Normandie Equitable, le CTCR et le CREPAN**.

Pour cette animation, le CREPAN a participé et animé plusieurs réunions et temps de travail : préparation et participation aux comités de pilotage, réunions de travail de la plateforme, préparation de la réunion d'information.

L'année 2021 a été marquée par le lancement de la plateforme « Au rendez-vous des Normands ». Le CREPAN a contribué à la mise au point de la base de données des entrées #M!euh. Cette année a également vu la mise en place du blog avec la rédaction de 8 articles complets :



- ✓ Une **réunion d'information** a été organisée le 2 février auprès des structures et contacts identifiés comme intéressés par la démarche.
- ✓ 6 Copils ont été organisés, les 3 derniers ont permis de préparer la **feuille de route de #M!EUH pour les 3 années à venir 2022-2024**.
- ✓ Début 2021, tout était prêt pour le lancement de la plateforme, avec plus de 300 offres répondant à la Charte #M!EUH ! Quelques mois après l'ouverture du site, **l'offre #M!EUH est passée à plus de 500 !**

Sensibilisation du grand public au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire

Le CREPAN a créé différents outils de sensibilisation au mode de vie Zéro Déchet et Anti-Gaspi :

- Le Stand Zéro Déchet Zéro Gaspi
- L'animation « Qui veut gagner des millions d'économies »
- Le « Jeu des alternatives », permettant de trouver pour chaque objet jetable son alternative réutilisable
- La valise Zéro Déchet
- Le Guide « le Zéro Déchet en pratique »
- « L'Antigastuces » : jeu de cartes pour lutter contre le gaspillage alimentaire à la maison

Le CREPAN est intervenu auprès du grand public, afin d'apporter des solutions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire et les gestes « zéro déchet » :

- au **Festival de l'Excellence Normande (FENO)** à Rouen, le vendredi 10 et samedi 11 septembre,
- à la **Rue aux enfants** à Rouen, le samedi 9 octobre.



*Stand d'animation lors de l'événement « la Rue aux enfants »
le samedi 9 octobre à Rouen*

Les volontaires de la Transition Énergétique et Écologique, encadrés par UNIS CITE Normandie, en partenariat avec le CREPAN, ont sensibilisé au Zéro Déchet les clients de la **Biocoop Fréquence Bio** à Caen, le 17 février. De même, grâce au prêt gracieux des outils du CREPAN, ils ont pu sensibiliser les volontaires et partenaires présents lors de la journée de regroupement le 25 novembre, au **Café des Images**.

Le CREPAN est intervenu directement auprès des jeunes :

- Les étudiants de l'**IRTS** lors de la semaine « L'Activité, Outils de Médiation Éducative et Sociale »,
- Les étudiants en Master de Psychologie Sociale de l'Intervention de l'**UFR de Caen**,
- Les stagiaires DEJEPS du **CEMEA** à Hérouville-Saint-Clair,
- Les volontaires de la Transition Énergétique et Écologique, encadré par **UNIS CITE Normandie**,
 - Les résidents du **Foyer de Jeunes Travailleurs Oasis** à Caen,
 - Les jeunes du Service National Universel présents au **Forum de l'engagement** au stade Malherbe de Caen.

Le CREPAN a également réalisé 6 ateliers participatifs auprès des 120 jeunes du **Service National Universel du Calvados**.



Atelier participatif « Consommer responsable » le 28 juin à Caen

Labellisation E3D

À la suite de la sollicitation du Conseil départemental du Calvados et du Graine, le CREPAN a accompagné le collège Jean Moulin de Caen dans sa démarche de labellisation « E3D »* niveau 1. **Le collège fait maintenant partie des 14 collèges calvadosiens ayant reçu la labélisation E3D.**

**E3D : établissement en démarche de développement durable.*

Le CREPAN a également accompagné le **collège Quintefeuille de Courseulles-sur-Mer**. La candidature de l'établissement sera déposée en janvier 2022.

Une première réunion de conseils a eu lieu avec le **centre de loisirs de Fontaine-Étoupefour**.



Adaptation du tourisme normand au changement climatique

Le projet d'adaptation du tourisme normand au changement climatique initié en 2019, s'est traduit en 2021 par :

- ✓ La participation au **conseil thématique "Adaptation au changement climatique"** de l'ANBDD et au groupe de travail changement climatique du GRAINE Normandie,
- ✓ Plusieurs **entretiens individuels** avec les acteurs professionnels du secteur (ex : salariés du Comité Régional du Tourisme),
- ✓ La rédaction d'un **bilan intermédiaire** du diagnostic : disponible sur www.crepan.org/tourisme-climat,
- ✓ La création d'une **infographie** à destination des acteurs professionnels
- ✓ **Le lancement de l'enquête auprès des acteurs touristiques** en septembre. Les résultats de ce diagnostic seront valorisés en mars prochain,
- ✓ La réunion du COPIL, le 16 septembre, avec pour objectif la validation du questionnaire,
- ✓ La participation aux **Universités du Tourisme Durable au Havre**,
- ✓ L'animation de **3 ateliers participatifs « S'adapter au changement climatique en Normandie »** auprès des gestionnaires de **camping** lors du Campus apprenant de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air,
- ✓ La réunion avec Mmes Nicole GOOSSENS et Catherine KERSUAL, respectivement Présidente de la commission Prospective et Rapporteuse de l'étude « Vivre en Normandie en 2040 – Focus stratégique sur le tourisme » au CESER normand.



Plus d'informations sur notre site internet : www.crepan.org/tourisme-climat

Actions pour développer l'alimentation durable

Participation au réseau des PAT normands

Le réseau **des Projets Alimentaires Territoriaux normands**, soutenu par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), est animé par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN). Le CREPAN y participe afin d'y **apporter l'approche de lutte contre le gaspillage alimentaire via le REGAL Normandie**.

Ainsi, en 2021, **deux ateliers ont été organisés avec pour objectif d'accompagner** les animatrices et animateurs de PAT à intégrer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans leur plan. 10 animateurs de PAT ont suivi ces ateliers. Ces ateliers ont permis de préciser les besoins des animateurs, afin d'identifier les sujets à travailler ensemble les années à venir, principalement concernant la quantification du gaspillage et la mise en place d'actions et leur évaluation.

Notre association **répond aux sollicitations** de structures porteuses de PAT souhaitant intégrer le gaspillage alimentaire (ex : PNR du Perche, Caen Métropole, Le Havre Seine Métropole, Lisieux Normandie, etc.). Le CREPAN a également **participé à la réunion annuelle** des PAT et à celle que la Graine Normandie a organisée pour ses adhérents, présentant à chaque fois les actions du REGAL. Retrouvez notre Guide des actions en Normandie : www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr

Consommer durable en épiceries solidaires

En novembre 2020, nous avons lancé le projet "Consommation durable en épiceries solidaires". Il est porté par l'[ANDES](#), le réseau des [CIVAM](#) et le [CREPAN](#), soutenu par l'ADEME Normandie dans le cadre de l'appel à projets [Alimentation Durable de l'ADEME-DRAAF-DREAL](#).

Ce projet repose sur 3 grands objectifs :

- Développer le [glanage agricole solidaire](#) ;
- Sensibiliser au gaspillage alimentaire les usagers des épiceries solidaires de Seine-Maritime ;
- Accroître la part d'aliments locaux vendus au sein des épiceries solidaires.

De nombreuses actions ont été menées afin d'atteindre ces objectifs, notons par exemple :

- Plusieurs réunions d'informations auprès des 9 épiceries partenaires,
- 3 visites d'exploitations avec les usagers des épiceries solidaires,
- 2 opérations de glanage solidaire avec près de **300 kg de légumes sauvés**,
- 4 animations ludiques anti gaspi auprès de 25 usagers,
- 2 ateliers cuisines anti gaspi.



Visite de la ferme de Martine à Saint-Martin-de-l'If

Développer la consommation de légumineuses normandes



En 2020, le CREPAN a été lauréat de l'Appel à projet Alimentation Durable et a reçu le **soutien financier de la DRAAF Normandie**, pour le projet « **Consommons plus de fabuleuses légumineuses** ». Il a ciblé deux territoires dotés de PAT : **Le Havre Seine Métropole et de Caen Normandie Métropole**, partenaires du projet.

Le projet était composé de 3 phases – **Diagnostic ; co-construction ; synthèse et diffusion** - et de 3 cibles – les **consommateurs ; les chefs cuisiniers ; les agents de restauration**. La dernière cible a dû être abandonnée à cause de la situation sanitaire.

Actions à destination des consommateurs

Le premier objectif de ce projet est l'identification des leviers de changement de comportement des consommateurs. Ainsi, notre association a réalisé, en partenariat avec l'UFR de Psychologie de Caen, **une enquête pour l'identification des freins et des leviers psychologiques à la consommation de légumineuses**.

Cette étude psycho-sociale nous a permis de créer de nombreux outils :

- **Outils de préparation** : le Top 5 des recettes, 8 recettes faciles « testées et approuvées », le Memo pratique « comment les cuisiner ? »
- **Infographie**
- **Atelier découverte « Fabuleuses Légumineuses »** : photolangage, Légu-quiz façon Burger quiz, Jeu de plateau « sensibilisation minute »
- **Cartographie** des producteurs de légumineuses
- **Défi interne « MasterChef CREPAN »**
- **Page internet** : www.crepan.org/les-legumineuses



Centre socio-culturel de la Grâce de Dieu. le 9 novembre à Caen

Tout au long de ce projet, le CREPAN a collaboré avec le projet LAFHAA, "Légumineuses du Perche, Agroécologie, Filières et Habitudes Alimentaires" et l'association LEGGO « Légumineuses à graines Grand Ouest ».

Actions à destination des chefs cuisiniers

Deux réunions ont été organisées avec des chefs cuisiniers et des experts sur le sujet des légumineuses les 23 avril et 01 juin. Ces réunions, menées sur un mode participatif, ont permis **d'identifier les freins et les leviers au développement des légumineuses dans les menus de la restauration scolaire**. Les résultats sont présentés sous forme de cartes mentales. Les résultats détaillés sont accessibles sur simple demande auprès du CREPAN.

Le CREPAN a également **participé à une formation sur les légumineuses**, le 17 février à Turretot. Animée par la Chambre d'Agriculture Régionale, elle était proposée aux chefs cuisiniers des écoles accompagnées par le Havre Seine Métropole. Retour en images via le **reportage France 3 disponible sur YouTube** : www.youtube.com/watch?v=13fQ_3T6470

Exploitation des résultats

- ✓ Les enseignements et outils réalisés lors de ce projet ont été diffusés et mis en pratique.
- ✓ Plusieurs interventions ont été réalisées auprès de **4 centres socio-culturels et un tiers-lieux**.
- ✓ Pour les professionnels, l'ensemble des résultats et outils réalisés pour le projet ont été présentés :
 - A la réunion du **Réseau Qualité Filière Proximité** animée par la Chambre Régionale de l'Agriculture Normandie.
 - Au **Forum des acteurs de l'alimentation** organisé par le Projet Alimentaire Territorial de Caen Normandie Métropole.
 - A l'équipe d'[Epi'boujou](#).
- ✓ Enfin, l'événement « **Je cuisine pour le Futur** », initialement prévu le 10 décembre, dédié aux légumineuses et à l'alimentation flexitarienne, devrait être organisé en 2022 avec le Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

Actions portant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le RÉGAL (Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire)

Le RÉGAL Normandie est une communauté de travail composée des acteurs régionaux de la chaîne alimentaire. Créé en 2014, il a pour but d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Il est constitué d'un comité de pilotage composé de structures institutionnelles et associatives : l'ADEME, l'État (DRAAF, DREAL), la Région Normandie, l'AREA Normandie, le GRAINE Normandie, le CREPAN et le CTCR de Normandie. Il s'est réuni 5 fois en 2021.

Retrouvez la plaquette de présentation du RÉGAL sur www.regal-normandie.fr.

L'animation du RÉGAL est une part importante de l'activité des 2 salariées et des bénévoles du pôle Éco-consommation et Déchets. 2021 était une année de transition, la convention d'animation portée par L'ADEME pour une durée de 3 ans se terminait en juin 2021. De nombreuses réunions ont été menées toute l'année, en parallèle des comités de pilotage habituels, afin de construire la **feuille de route 2022-2024 du Régál Normandie**.



Dans les actions réalisées en 2021, retenons :

- L'animation et gestion du réseau du REGAL
- L'organisation des Assises du 14 octobre
- La promotion du RÉGAL et la mobilisation de nouveaux membres
- Le conseil et l'accompagnement des acteurs et membres du RÉGAL
- L'animation des groupes du RÉGAL : Restauration collective et Glanage agricole solidaire

Animation du réseau

Dans le cadre de l'animation du RÉGAL, le CREPAN, a entre autres promu la charte d'engagement réciproque, participé à l'animation du club NECI et diffusé divers outils.

La gestion des membres et des correspondants demande des actions continues tout au long de l'année afin de mettre à jour la base de données des contacts. **En 2 ans, le nombre de correspondants a évolué de 340 à 500** (avec 60 suppressions depuis 2014), et **le nombre de structures signataires de la Charte de 45 à 98**.



Sur la **plateforme NECI**, le RÉGAL Normandie est un des clubs ayant le plus de membres avec 61 membres à la fin 2021 (43 à l'été 2019). A ce titre, le CREPAN participe aux réunions organisées par la Région pour réunir l'ensemble des clubs de NECI, intitulé "le club CREC".

Quatre réunions ont ainsi été organisées pour déboucher sur la feuille de route du REGAL qui a 4 grands axes :

- Évaluation du gaspillage alimentaire en Normandie et évaluation des actions menées
- Accompagnement des dynamiques territoriales (PAT, PCAET, PLPDMA...) pour réduire leur GA
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et les précarités alimentaires
- Essaimer et diffuser l'information de lutte contre le GA

Organisation des assises 2021

Comme tous les ans, le RégAl organise ses rencontres régionales : les Assises. Considérant l'évolution de la crise sanitaire (variant Delta), nous avons fait le choix du distanciel.

Les grands chiffres :

- 14 octobre
- 82 inscrits
- 3 tables rondes et un temps d'échange le Réseau-thé



Retrouvez le replay sur la chaîne [YouTube du RÉGAL Normandie](#) et plus d'informations sur www.RÉGAL-normandie.fr/assises-normandes

La promotion du RÉGAL et la mobilisation de nouveaux membres

Dans les actions réalisées en 2021, retenons :

- Organisation des réunions du groupe communication
- Valorisation du RÉGAL sur les réseaux sociaux
- Veille sur le gaspillage alimentaire et diffusion d'information aux membres (newsletters)
- Création du roll-up du REGAL

Le CREPAN a développé une vitrine diversifiée pour le RÉGAL : Site internet, page Facebook, page Instagram. Notons la création d'un compte LinkedIn et Twitter. Le CREPAN assure la publication de l'actualité de la réduction du gaspillage alimentaire, dont l'actualité des membres du RÉGAL.

Retrouvez le RÉGAL Normandie sur les réseaux sociaux :



[Facebook](#)
@RÉGALNormandie



[Instagram](#)
@RÉGALnormandie



[YouTube](#)
@RÉGALNormandie



[Twitter](#)
@RÉGALNormandie



[LinkedIn](#)
@RÉGALNormandie

Valorisation du RÉGAL Normandie au de-là de la Normandie

Echanges réguliers avec l'ADEME national sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

Notons pour l'année 2021, la sollicitation de l'ADEME sur le rapport parlementaire Grande et Moyenne Surface et restauration collective.

Autre grand projet, l'étude ratio, qui a pour objectif de mesurer un ratio entre le gaspillage alimentaire et les déchets alimentaires de la restauration collective. La fiche de synthèse de cette étude est disponible sur [optigède](#).

Formation des associations de protection de l'environnement pour mener un projet de lutte contre le GA

France Nature Environnement, avec le soutien de l'ADEME, a souhaité proposer à ses associations une formation sur la réduction du gaspillage en restauration collective.

Ainsi, le CREPAN, en valorisant l'expérience du RÉGAL a construit et animé cette formation avec FNE :

- Webinaire n°1 : **Initier l'accompagnement : éléments-clés et méthodologie**
- Webinaire n°2 : **Mettre en œuvre les pesées au sein d'un établissement**
- Webinaire n°3 : **Exploiter les données et mettre en place diverses actions**
- Webinaire n°4 : **Les clés de réussite : comment pérenniser les actions ?**

Echanges avec les autres RÉGAL de France

France Nature Environnement, en lien avec l'ADEME nationale, a souhaité proposer des **ateliers d'échanges aux RÉGAL de France**. FNE a proposé au CREPAN d'animer 2 des 4 ateliers proposés en 2021.

- 1^e atelier « Accompagner la restauration collective »
- 2^e atelier « Gouvernance : les différents modèles, les critères de fonctionnement, la charte »
- 3^e atelier « Leviers de mobilisation des acteurs cibles »
- 4^e atelier « Les moyens de pérenniser les Régals »

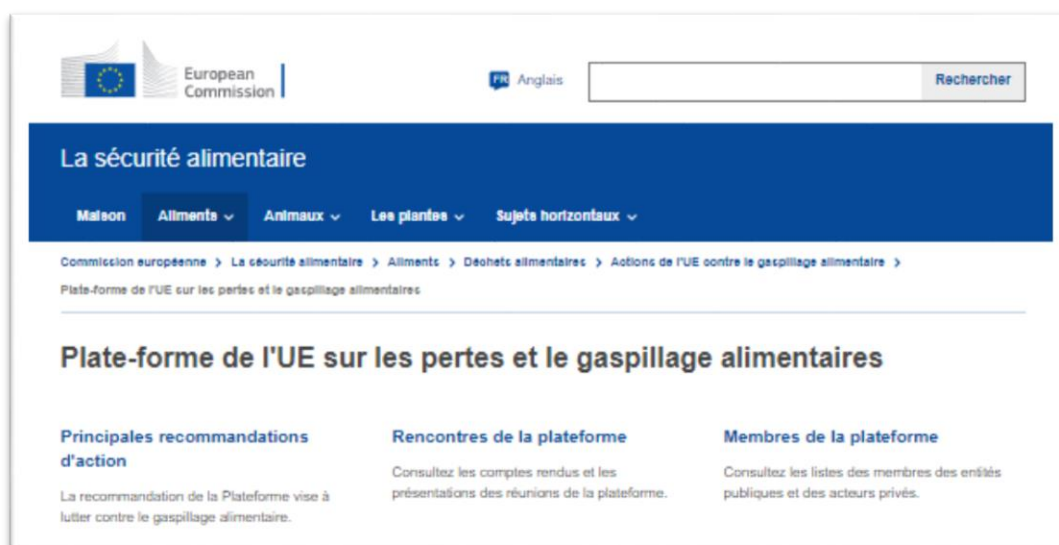
Régulièrement, le REGAL Normandie est sollicité pour faire part de ses retours d'expériences auprès de REGAL émergents (ex : REGAL'im en PACA et la Communauté de Communes Sud Sommes).

Parangonnage sur la lutte contre les pertes agricoles et le gaspillage alimentaire

Le **Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation** a missionné le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAER) sur les pertes alimentaires et le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, le RÉGAL Normandie a été auditionné par Elisabeth Mercier afin de recueillir des éléments pouvant contribuer à cette mission. Des échanges ont eu lieu à plusieurs reprises dans l'année. Le [rapport](#) de parangonnage a été diffusé à la rentrée 2021.

Plateforme européenne sur les pertes et le gaspillage alimentaire

Le REGAL Normandie a été retenu pour être membre de la [plateforme européenne dédiée à la lutte contre le gaspillage](#). Elle est portée par la commission européenne et a été mise en place en 2016 pour réunir l'ensemble des acteurs concernés par ce sujet.



Intervention et représentation du RÉGAL

Dans l'optique de **mobiliser de nouveaux membres et de promouvoir le RÉGAL Normandie**, de nombreuses actions de représentations sont menées par le CREPAN. Notons, par exemple, les **interventions lors des évènements professionnels régionaux et nationaux** (ex : Forum Agores, la Journée de l'alimentation de qualité pour tous) ou les **interventions auprès du grand public**, comme la participation au Festival de l'Excellence Normande ou La Rue aux Enfants.



Notons, par exemple, les interventions auprès :

- Des jeunes de la mission locale de Bayeux,
- De la Commission jeunesse de la communauté de communes Thue et Mue pour préparer leur futur cahier des charges de la restauration collective,



Festival de l'Excellence Normande (FENO)

- De la Commission Cœur Côte de Nacre pour sensibiliser les élus aux actions de réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective,
- De Seine Maritime Attractivité,
- Du SRADDET sur les déchets (anciennement PRPGD).

Conseils et accompagnement des acteurs et membres du RÉGAL

Le CREPAN a conseillé différents acteurs normands dans leurs projets de réduction du gaspillage alimentaire, notons par exemple :

- La communauté d'agglomération Lisieux Normandie dans la création de son REGAL territorial,
- L'école de Saint Denis sur Scie, suite à leur projet de « 25e parlement des enfants - proposition de loi - visant à favoriser une alimentation durable et équilibrée »,
- Le Département de la Manche, sur la charte et les membres du REGAL,
- La communauté urbaine de Caen la mer Normandie, dans la rédaction d'une note au sujet du gaspillage alimentaire pour travailler leurs orientations,
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat sur le volet Tourisme,
- La Communauté d'Agglomération du Mont-Saint-Michel, dans le cadre de leur PLPDMA,
- La Ville d'Hérouville-Saint-Clair, sur les dispositifs d'aide pour la réduction du GA et les labels anti gaspi.

Réduire le gaspillage au niveau de la production

Le CREPAN anime, avec le soutien de la Région Normandie, le groupe de travail « [glanage agricole et solidaire](#) » du RÉGAL Normandie. Son objectif est de **généraliser les opérations de glanage agricole solidaire**.

Ce groupe réunit des collectivités dotées d'un PAT (projet alimentaire territorial), des structures relais du monde agricole et solidaire, des centres socio-culturels, des associations d'aide alimentaire et des restaurants associatifs.

Entre 2015 et 2021, 37 opérations de glanages solidaires ont été recensées en Normandie.

- ✓ Plus de 23 tonnes de gaspillage de fruits et légumes évitées,
- ✓ 15 producteurs et 19 associations mises en lien.

En 2021, le groupe de travail a **fait émerger plusieurs projets partenariaux sur le territoire**, notamment entre SOLAAL (facilitateur de don agricole) et l'Agoraé du Havre (épicerie solidaire étudiante). Il a également **conseillé** plusieurs acteurs, par exemple le PAT du Cotentin ou la Communauté de Communes Côte d'Albâtre. Le CREP

AN a **valorisé l'expérience normande auprès du Ministère de l'Environnement wallon**. Notre

association a collaboré avec SOLAAL Normandie, la Chambre Régionale d'Agriculture et la MSA pour cadrer la **stratégie d'approche du milieu agricole sur le territoire normand**. Ce travail avait pour objectif d'augmenter les volumes de dons des agriculteurs au profit des associations d'aide alimentaire. Elle a également participé au COPIL du projet de **panier solidaire** de l'UTAS 27.

Cette année, deux temps fort ont été organisés :

1. Lors assises du REGAL : l'animatrice du GT, Emilie Da Silva, anima la table ronde n°1.



🕒 9h30

Table ronde 1 : « Aide alimentaire : maillon fort de la lutte contre le gaspillage alimentaire »

Animatrices

		
Sabine JULIEN Cheffe de projet Programme National pour l'Alimentation à la DRAAF Normandie	Émilie DA SILVA Coordinatrice de projets au sein du pôle éco-consommation et déchets au CREPAN	Isabelle DAVID Directrice de l'ARÉA Normandie

Intervenants

				
Anne de LA FERTE-SENECTERE Coordinatrice de SOLAAL Normandie	Cédric GALLOT Directeur Général Groupe Coopératif GPLM	Chloé GODARD Chargée de mission circuits courts au réseau des CIVAM normands	Géraldine MALO Directrice de la SARL MALO	Pascal KLEFFERT Président en région Normandie des Banques Alimentaires

Rendez-vous la chaîne YouTube du REGAL pour visionner le replay de cette table ronde : youtu.be/QwNnw-JUVaw

2. **Le groupe de travail s'est réuni le 16 novembre à Caen**, dans la continuité de la réunion annuelle des associations d'aide alimentaire de Normandie, organisée par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et la DRAAF Normandie. Les participants ont déjeuné au restaurant associatif Sauvages sur un plateau, réalisant lui-même des glanages réguliers. L'ANDES (association nationale des épiceries solidaires) et SOLAAL ont rejoint les associations d'aide alimentaire présentes.

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- **Présenter les actions des membres du REGAL Normandie,**
- **Travailler ensemble sur les freins et leviers à l'organisation de glanage.**

Retrouvez plus d'informations au sein de l'[article](#) « Outils pour mettre en œuvre une opération de glanage agricole » et sur www.regal-normandie.fr/glanage-agricole-solidaire.

Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

L'objectif du CREPAN, dans le cadre du groupe de travail restauration collective du RÉGAL, est de **généraliser les démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective**.

Interventions ponctuelles auprès de structures

Le CREPAN est régulièrement sollicité par les collectivités et autres acteurs de la restauration collective, sur les démarches de lutte contre le gaspillage. Notons par exemple :

- Échanges avec la Région sur les démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Intervention lors de la réunion régionale d'Agores,
- Organisation d'un webinaire en partenariat avec Agores ([replay sur YouTube](#)),
- Conseils : de l'association Unis-cité pour l'accompagnement de Lycées du Havre, de la Ville de Bernières-sur-Mer, du Conseil Départemental de Seine-Maritime concernant leur projet de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de leur restauration administratif et de 5 collèges, du SYVEDAC pour leurs actions dans les écoles et EHPAD, de la Métropole Rouen Normandie, pour les aider à construire un dispositif d'accompagnement d'établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, du SMEDAR (Syndicat Déchets de l'agglomération Rouennaise),
- Interventions auprès : de l'équipe de cuisine du Lycée Chartier de Bayeux, des enseignants inscrits aux formations Développement Durable proposées par le rectorat.

Accompagnement de collectivités dans leur démarche de réduction

Le RÉGAL va plus loin que le simple conseil, en accompagnant certaines structures dans leurs actions, ici 2 établissements accompagnés grâce au soutien financier et technique de Lisieux Normandie dans le cadre de l'appel à projets « Y'a pas de mauvaises graines » à destination des établissements scolaires, avec pour support l'outil pédagogique [Stop Au Gaspi](#).

- Accompagnement de la MFR « La Pommeraye » à Saint-Désir (14) a débuté en décembre 2020, pour un semestre de mobilisation contre le gaspillage alimentaire. Le CREPAN est intervenu auprès de la classe de Seconde Professionnelle SAPAT (Service à la personne et aux territoires). Les élèves ont ensuite sensibilisé les autres classes en construisant un questionnaire, une conférence interactive, des affiches, un livret de recettes, etc.
- Accompagnement de l'école de Oully le Vicomte (14), le projet a été mené de janvier à mai 2021. Le CREPAN est intervenu au sein de la classe de CM1-CM2 pour que cette dernière construise un livre numérique ayant pour objectif de mobiliser tous les élèves de l'école.

Le CREPAN a également accompagné le Havre Seine Métropole en parfaite symbiose avec leurs actions du PAT qui a pour objectif d'augmenter l'approvisionnement en produits locaux. Les interventions du CREPAN portaient sur la réduction du gaspillage et l'éducation au goût.



Le CREPAN a été retenu pour accompagner 10 collèges du Département de l'Eure.

Le projet débuté en 2020, s'est finalisé en 2021 avec une intervention auprès des éco-délégués pour les accompagner dans la mobilisation suite à leurs pesées, et réunion de bilan et de restitution.

Webinaire thématique proposé aux membres du groupe de travail restauration collective du REGAL

Le 14 décembre, le CREPAN a organisé, dans le cadre du groupe de travail restauration collective du REGAL, une réunion thématique. [Replay disponible sur notre chaîne YouTube.](#)

Échanges et valorisation de l'Association Passerelles

Cette association nationale propose des guides pédagogiques pour le temps scolaire. Le RÉGAL a été sollicité par cette structure, car elle projette la création d'un guide sur le gaspillage alimentaire. Ainsi, le RÉGAL et le Graine ont organisé un webinaire à destination des correspondants du RÉGAL et du Graine. Cette réunion permet la présentation du guide : « Réduire les déchets, nourrir la terre », et échanger autour du nouveau guide.

Le replay du webinaire est disponible sur la [chaîne YouTube du RÉGAL](#).

Mise en œuvre du Défi assiettes vides

Depuis 2017, le RÉGAL de Normandie organise des Défi Assiettes Vides pour accompagner les restaurants collectifs dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (Art L 541-15-3 code environnement). En 2021, le CREPAN a pu mener 2 Défis. Le nombre d'inscrits a retrouvé les chiffres d'avant Covid avec **126 inscrits pour le premier Défi et environ 150 pour le second**. Ce Défi est un temps fort de mobilisation des restaurants scolaires, les retours des établissements en attestent.

Le bilan complet du Défi de juin 2021 est disponible sur le [site internet du REGAL](#).

On y apprend, entre autre, que **30 000 jeunes normands ont été concernés par le Défi, ce qui représente 120 000 repas, 40 nouveaux établissements ont rejoint le Défi**. Au total, sur cette semaine, les 71 établissements ayant renvoyé leurs résultats ont jeté 4 660 kg de nourritures ce qui **représente sur une année 165 tonnes !**

Les résultats du Défi de novembre seront analysés début 2022.

Des webinaires thématiques ont été proposés pour le Défi de juin :

- Préparer ses pesées
- Analyser ses résultats
- Agir pour réduire

Ces webinaires sont visibles en replay [sur la chaîne du Régál](#).



Pour novembre 2021, notons **2 grandes nouveautés, la proposition d'un menu unique, en test, ainsi qu'une page dédiée au Défi accessible uniquement aux établissements inscrits au Défi**. Cette page donne accès à tous les éléments nécessaires au Défi : les tableaux de pesées, les documents méthodologiques, des affiches, des vidéos, etc.

L'objectif pour 2022 quant au Défi est de travailler en plus étroite collaboration avec les animateurs territoriaux, et d'augmenter le nombre de participants.

Formation auprès des professionnels de la restauration collective

Le CREPAN intervient dans des formations sur la lutte contre le gaspillage. Habituellement, plus d'une dizaine de formations sont réalisées. Cette année 2021 le rythme a pu reprendre doucement avec 7 formations de menées en partenariat avec le CNPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) à destination des agents de restauration. Ces formations, animées par Nathalie Villermet (co-animatrice du REGAL) ont eu lieu aux 4 coins de la

Normandie : Breteuil (27), Granville (50), Hérouville-Saint-Clair (14), à Saint-Lô (50), Sainte-Adresse (76), etc.

Des formations ont également été effectuées suite à la demande Bio en Normandie pour son accompagnement de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage.

Réduire le gaspillage alimentaire en EHPAD

Le CREPAN agit au niveau des EHPAD depuis 2018. Depuis 2020, peu d'actions ont été menées, si ce n'est de répondre à des sollicitations ponctuelles (ex : intervention auprès de l'équipe des restaurants de l'EHPAD du Champ Fleury à Bayeux ; conseil auprès de Bio en Normandie pour leur accompagnement de 2 EHPAD en Seine-Maritime).

Maison Gourmande et responsable

Nathalie Villermet a fait partie du comité d'experts du projet « Maison Gourmande et Responsable » (MGR, projet national financé par l'ADEME), en tant que référente de la lutte contre le GA. À ce titre, elle participe aux différentes réunions d'experts. Ce projet a été suspendu lors de la crise en mars 2020. Les échanges ont repris à l'automne 2020. Plusieurs échanges ont eu lieu en 2021 avec pour objectif l'analyse finale qui a été publiée le 29 septembre 2021.

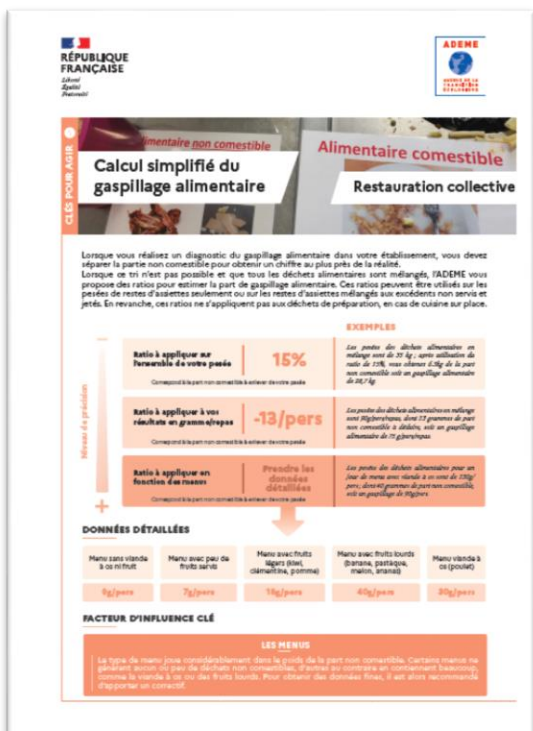


Etude sur les ratios de gaspillage alimentaire par rapport aux déchets organiques

Le CREPAN, en tant qu'animateur du REGAL Normandie, a répondu à l'appel à projet de l'ADEME pour réaliser une étude sur le calcul du ratio de gaspillage alimentaire par rapport aux déchets organiques en restauration collective.

Pour cette étude, le CREPAN s'est associé aux Régals de la Réunion et Sud Artois dans les Hauts-de-France. **Après l'analyse de 41 pesées dans 35 établissements différents, un rapport a été réalisé ainsi qu'une fiche synthétique.** Le constat est que ce ratio dépend fortement des menus proposés, cependant, les moyennes sur une semaine ont montré que dans l'ensemble des établissements les déchets non-comestibles représentent environ 13 g/pers/repas. Pour permettre aux établissements des estimations fines, il a été également proposé des tableaux synthétiques par type de menu et par aliment.

Télécharger le rapport et la fiche sur www.librairie.ademe.fr



Le réseau Eco-consommation et Déchets peut mener autant d'actions grâce à l'implication forte des volontaires en services civiques et bénévoles. Nous tenons à les remercier très sincèrement pour leur aide précieuse.

Volontaires en service civique :
Garance LEFRANC, Caroline PINABEL et Emeline BESNARD



Participation aux relevés pour le suivi national des ENI (Effets Non Intentionnels des pesticides) en zones agricoles

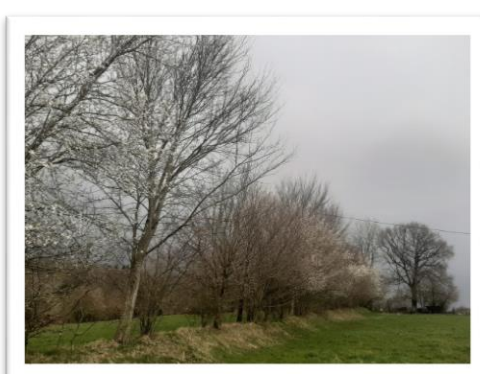
Depuis 2013, dans le cadre d'une convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture, le CREPAN suit la biodiversité de huit parcelles agricoles sur le pays de Falaise. Les populations de vers de terre, d'oiseaux, de coléoptères et le suivi de la flore de bords de champs sont autant de relevés effectués chaque année et remontés au réseau de suivi de plus de 500 parcelles au niveau national et 33 au niveau régional.

Suivi des ormes plantés en 2007

Le CREPAN poursuit le suivi des 5 plantations d'ormes effectuées en 2007 en partenariat avec le Cémagref. Les données d'observation sont remontées au responsable, monsieur Eric Collin, du Cémagref de l'époque (Cémagref devenu depuis IRSTEA et maintenant intégré à l'INRAE). Actuellement on constate une assez faible mortalité mais il n'a pas été possible de distinguer une souche particulièrement résistante, nous mettrons en ligne sur notre site les articles dès leur parution...



Ormes de la parcelle monospécifique de Banneville sur Ajonc, Espace Naturel Sensible mis à disposition et entretenu par le Conseil Départemental du Calvados (merci à eux)



*Ormes dans une haie privée à Guilberville (50)
(Arbres les plus hauts de la haie)*

Projet de Recherche participative Clés de Sols

Ce programme a été initié par l'INRA, et FNE en est partenaire depuis ses débuts en 2016, aux côtés d'autres acteurs : UNCPIE, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, Agrocampus Ouest et le laboratoire Tous Chercheurs. Les objectifs de ce programme sont d'améliorer la cartographie des sols aux échelles territoriales en développant des méthodes participatives permettant d'enrichir les bases de données existantes, d'améliorer les cartes produites et de contribuer à diffuser dans la société une meilleure connaissance des sols et des enjeux dont ils sont porteurs. Au printemps 2021, le CREPAN a proposé à des bénévoles d'expérimenter les protocoles préalablement validés et de partager leur retour d'expérience via un questionnaire en vue de finaliser les protocoles en 2022.



| Actions juridiques

Actions juridiques

Affaire des carottes de Créances : condamnation prononcée pour commerce et utilisation interdit de dichloropropène

Le CREPAN s'est constitué partie civile au côté de FNE, Générations Futures, la Confédération Paysanne, FNE Normandie, Manche-Nature et Terre Air Eau dans ce procès très attendu, dit affaire des carottes de Créances. Plusieurs personnes étaient poursuivies, dont une dizaine de producteurs de carottes des sables, pour avoir vendu et utilisé du dichloropropène, un produit phytopharmaceutique interdit en France et ne bénéficiant plus de dérogation à compter de 2018. Le produit est toxique pour le milieu aquatique et dangereux pour son utilisateur. L'audience a duré 3 jours. Les prévenus ont invoqué des exceptions de nullité liées à la procédure pénale, sans jamais contester les faits. Ils se sont cherchés des excuses, sans convaincre l'auditoire.

Le Tribunal correctionnel de Coutances les a condamnés par jugement du 1er septembre 2021. « L'importateur » est condamné à 80 000 € d'amende dont 30 000 € avec sursis, « l'intermédiaire » à 60 000 € dont 30 000 € avec sursis. Les maraîchers sont eux condamnés, selon leur situation financière, à des amendes allant de 10 000 € à 30 000 € dont une partie

en sursis. Le CREPAN a vu son préjudice réparé par des dommages et intérêts à hauteur de 500€ que les prévenus ont été condamnés à payer solidairement. Elle obtient le remboursement de ses frais à hauteur de 50€ seulement et de manière solidaire entre les prévenus.

Un appel principal a été formé par les prévenus dans ce dossier. En conséquence, le CREPAN a décidé de faire appel incident, ainsi que les autres parties civiles.



Suivis juridiques

Pollution de la Drôme

Une pollution de la rivière de la Drôme avait été constatée par des bénévoles du CREPAN en juillet 2019 sur la commune du Vaubadon. Cette pollution avait été provoquée par un déversement d'effluents de matière en suspension, provenant d'une entreprise locale du BTP. L'association avait déposé une plainte pour les faits suivants :

- Délit général de pollution des eaux
- Délit de pollution des eaux douces de surface

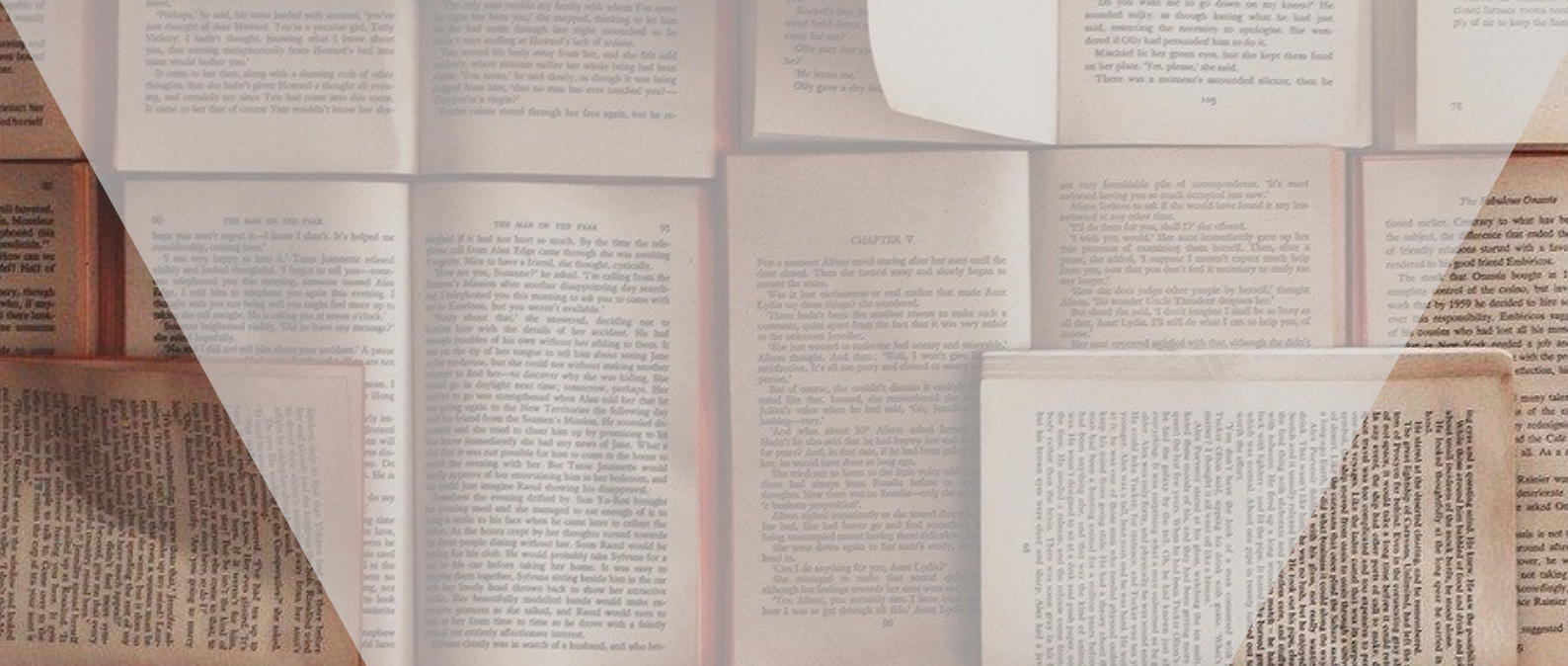
Le 9 décembre 2021, la société à l'origine de la pollution a été déclarée coupable et le CREPAN, reçu en sa constitution de partie civile, une indemnisation à hauteur de 6.500 euros pour son préjudice moral.

Pollution de la Siette et du ruisseau de la poterie

Une pollution de la rivière de la Siette et du ruisseau de la Poterie a été constatée par des bénévoles du CREPAN en juillet 2019 sur la commune du Molay-Littry. Cette pollution continue a été provoquée par un déversement d'effluents organiques non traités. L'association a déposé une plainte contre X pour les faits suivants :

- Délit général de pollution des eaux
- Délit de pollution des eaux douces de surface

Les suites réservées au dossier sont toujours en attente.



NOS PUBLICATIONS



Nos publications périodiques

Nos réseaux sociaux

Le CREPAN utilise les réseaux sociaux pour partager différents types d'information (actualités, astuces, vidéos, etc.) et gagner en visibilité.

On compte 217 personnes abonnées à notre compte Instagram, 85 sur LinkedIn et 33 sur Twitter.

La page Facebook du CREPAN est suivie par de 1 358 personnes. **En 2021, nous avons diffusé 104 publications, avec jusqu'à 3 428 personnes touchées pour une seule publication.**



LinkedIn
CREPAN



Facebook
Crepan



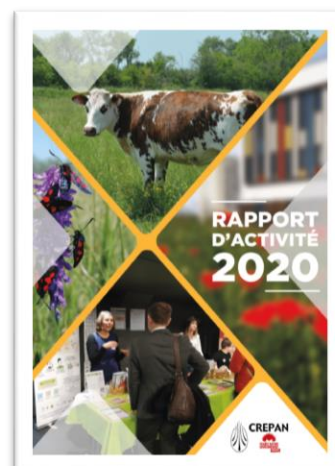
Instagram
@crepannormandie



Twitter
@CREPANNormandie

Rapport d'activité 2020

Notre rapport d'activité recense toutes les actions menées par notre association au cours de l'année. Ce document présente également le fonctionnement de l'association. Vous pouvez consulter nos [rapports d'activités](#) dans la rubrique « Nos publications » de notre site internet.



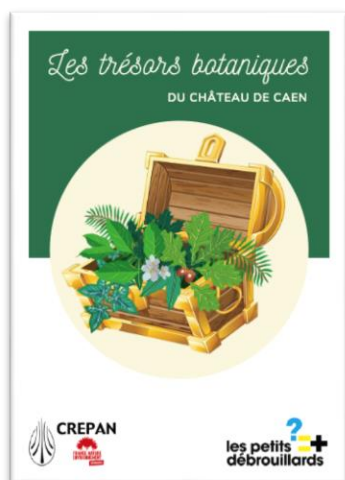
Site internet

Cette année le site du CREPAN a enregistré 7 034 visiteurs et permis la publication de 63 articles.



Nos outils

Les trésors botaniques du château de Caen



Note relative à l'anguille



Guide actions anti gaspi des membres du RÉGAL



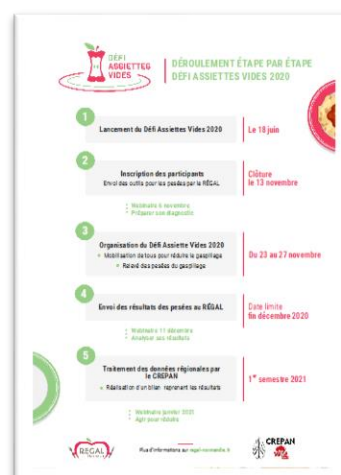
Guide des ressources sur la réduction du gaspillage alimentaire



Affiche Défi assiettes vides



Étapes pour la mise en place des pesées du Défi assiettes vides



Présentation Défi assiettes vides



Affiche « On Participe Défi assiettes vides »



Tous les ouvrages sont disponibles sur le site du CREPAN : www.crepan.org

- Guide des missions bénévoles
- Agir avec nous
- Fiche thématique sur le jardin
- Argumentaire : les intérêts à mettre un PAT
- Guide méthodologique : mettre en œuvre une opération de glanage

NOS RELATIONS



Relation avec France Nature Environnement

FNE Normandie

Le CREPAN est membre de la fédération régionale FNE Normandie. En 2021 :

- **Joël Gernez** (trésorier du CREPAN) est président de FNE Normandie
- **André Berne** (vice-président du CREPAN) est vice-président de FNE Normandie
- **Claudine Joly** (présidente du CREPAN) est secrétaire adjointe de FNE Normandie
- **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN), **Emile Constant** (vice-président du CREPAN) et **André Berne** (vice-président du CREPAN) sont membres du CA FNE Normandie.
- Le CREPAN participe de plus en plus aux réunions de travail, de concertation et de formation organisées par FNE Normandie : juridique, eau, forêt, pollution lumineuse, ...

FNE National

France Nature Environnement est la fédération nationale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Au travers de ses associations membres, FNE rassemble plus de 900 000 adhérents sur l'ensemble du territoire français.



La structure est appuyée sur le travail de très nombreux bénévoles et d'environ 40 salariés. Elle est organisée en réseaux thématiques. Le CREPAN est impliqué dans 4 d'entre eux :

- **Annick Noël** est membre du Directoire du réseau ESEN (Éducation Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature)
- **Claudine Joly** est membre du Directoire du réseau agriculture, impliquée auprès des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement pour les questions pesticides (plan Ecophyto) et abeilles (CNOPSAV experts apicoles), elle représente FNE au sein de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), dans les Comités d'Orientation Technique Santé des végétaux, Santé et bien-être animal et autres rencontres.
- **Nathalie Villermet** et **Émilie Da Silva** font partie du réseau Prévention et Gestion des Déchets.
- **Julien Benoist** et **Raphaël Chauvel** font partie du réseau Eau et milieux aquatiques.



Marche pour le Climat, le 20 mars 2021 à Caen

Ils s'engagent avec nous : associations adhérentes



POUR LA TRANSITION DES QUARTIERS SUD - OUEST DE CAEN





Retrouvez-nous sur www.crepan.org



CREPAN

